

croissance, de l'exploration de nouveaux marchés et de l'évaluation du risque lié à de nouveaux projets, tout cela, en direct. **Données sur le commerce en direct**, une banque d'information accessible par Strategis, fournit des renseignements sur le commerce international du Canada et des États-Unis, sur les tendances commerciales, les parts des marchés d'importation et d'autres données essentielles afin de vous aider à prévoir un accès à de nouveaux marchés, à évaluer la concurrence et à planifier la production.

Info Agro-Export (IAE), une initiative offerte dans le cadre du Service de commercialisation agroalimentaire internationale (SCAI), permet un accès en direct à des renseignements sur le commerce agroalimentaire, y compris des profils de pays et (ou) de marché, la capacité d'approvisionnement du Canada et les foires et les missions commerciales. IAE contient aussi un répertoire des personnes-ressources du gouvernement fédéral dans le domaine du commerce partout dans le monde. On peut trouver la liste de ces personnes sous « Contacts commerciaux » à <http://atn-riae.agr.ca/>

Financement des exportations

Disposant de services financiers et de services de gestion sous un même toit, la **Banque de développement du Canada (BDC)** offre un guichet unique pour tous vos besoins commerciaux. En particulier, la BDC vise à répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises exportatrices, que votre société prépare sa première incursion sur les marchés étrangers ou qu'elle soit déjà une entreprise qui a l'habitude d'exporter.

La **Société pour l'expansion des exportations (SEE)** offre des services financiers conçus en fonction des exigences de sa clientèle afin d'aider les entreprises canadiennes à réussir sur le marché international. Elle offre une vaste gamme de services de gestion des risques, notamment des assurances, du financement et des garanties aux exportateurs canadiens et à leur clientèle mondiale.

La **Corporation commerciale canadienne (CCC)** est une société d'État exploitée selon des critères commerciaux et qui se porte garante de la vente de

produits et de services canadiens à des gouvernements étrangers, à des organismes internationaux et à certains acheteurs du secteur privé en attestant de la situation financière et des compétences techniques de nos exportateurs. Elle garantit à l'acheteur étranger que les conditions du marché seront respectées. Quand elle participe à une transaction, la CCC apporte aux fournisseurs canadiens le soutien de leur propre pays; ces derniers gagnent alors en fiabilité et en compétitivité aux yeux de leur clientèle étrangère et peuvent souvent en arriver à négocier des conditions de vente et de règlement plus avantageuses.

Le **Conseil commercial Canada-Inde** est un organisme sans but lucratif du secteur privé. Il a été créé en 1981 pour faciliter la collaboration entre les entreprises canadiennes et indiennes. Il a pour mandat d'encourager et d'aider les entreprises canadiennes à entrer sur le marché indien. Par la diffusion d'informations commerciales et de renseignements sur les marchés, il favorise la création de liens durables avec les entreprises indiennes sous la forme de coentreprises viables sur le plan commercial, d'alliances stratégiques, de transferts de technologie et de pratiques commerciales.

L'**Agence canadienne de développement international (ACDI)** administre la plupart des programmes d'aide au développement international du Canada dans plus de 100 pays en développement. Pour un bon nombre de ces programmes, l'Agence se fie à l'appui d'entreprises canadiennes : experts conseils, entrepreneurs et fournisseurs. Vous pouvez communiquer avec l'ACDI directement ou accéder au Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS) pour les contrats d'une valeur supérieure à 100 000 dollars.

Le programme bilatéral pour l'Inde de l'ACDI vise à établir des liens économiques plus étroits entre les secteurs privés du Canada et de l'Inde. Dans le cadre de ce programme, on a mis sur pied un projet de promotion du développement du secteur privé par l'entremise duquel l'Agence apporte une assistance technique à l'Inde pour l'amélioration du cadre réglementaire et législatif touchant le secteur

privé dans le domaine des télécommunications, de l'électricité et des services financiers. La Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI collabore également avec la Confédération des industries de l'Inde (Confederation of Indian Industries - CII) en vue de la création d'une Division de la gestion de l'environnement, qui favorisera l'adoption de technologies propres et de pratiques industrielles écologiques.

Le **Programme de coopération industrielle (PCI)** de l'ACDI offre plusieurs mécanismes d'aide financière aux entreprises du secteur privé canadien pour les aider à évaluer et à mettre en oeuvre des opérations commerciales ainsi qu'à explorer et à tirer profit des débouchés qui se présentent en Inde en ce qui a trait à la prestation de services professionnels dans ce pays.

Si vous êtes à la tête d'une petite ou moyenne entreprise exportatrice, le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) peut vous fournir du financement à remboursement conditionnel pour vous aider à développer votre entreprise en allant sur les marchés d'exportation. Le PDME vise à accroître les ventes de biens et de services canadiens à l'étranger en permettant aux nouveaux exportateurs de se rendre sur les marchés potentiels ou de participer à des foires commerciales internationales et en aidant les entreprises à soumissionner contre des concurrents internationaux pour des projets d'immobilisations importants à l'extérieur du pays. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de renseignements ou avec votre CCI local.

L'**Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada** fournit de l'aide et des conseils à ses membres qui songent à exploiter des occasions d'affaires à l'étranger. Elle a signé, avec la Confédération des industries de l'Inde, un protocole d'entente, qui est actuellement en vigueur.

L'Alliance a désigné l'Inde comme l'un des pays auxquels les entreprises canadiennes doivent accorder la priorité.

En Inde

Le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)**, par l'intermédiaire de ses missions à New Delhi, à Mumbai, à Bangalore, à Chennai et à Chandigarh, fournit des services de conseil sectoriels et de l'aide aux entreprises canadiennes qui souhaitent faire des affaires en Inde ou qui sont déjà présentes dans ce pays.

Le **Club d'affaires indo-canadien** est un mécanisme favorisant l'établissement de réseaux entre sociétés canadiennes et indiennes et la diffusion de renseignements sur le commerce et l'investissement.

La **Confédération des industries de l'Inde (CII)** diffuse de l'information sur l'Inde et, plus particulièrement, sur le commerce extérieur et l'investissement, et offre à ses membres un éventail complet de services.

La **Fédération indienne des chambres de commerce et de l'industrie** diffuse de l'information sur le commerce extérieur de l'Inde et l'investissement en Inde et procure à ses membres un éventail complet de services.

La **Banque d'import-export de l'Inde (EXIM)** offre un soutien financier aux entreprises indiennes pour favoriser la collaboration internationale, notamment les coentreprises. Elle est disposée à aider les intervenants canadiens à trouver des partenaires indiens. Parmi les plus grandes banques indiennes, plusieurs offrent des services du même genre.

